

Mise en valeur de la rive nord de l'étang des Forges

Étude de définition et esquisse d'aménagement

Programme partenarial, 2011

Partenaire principal

Communauté de l'Agglomération Belfortaine

Support / Format

A4 it relié / PDF - 76 pages

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr

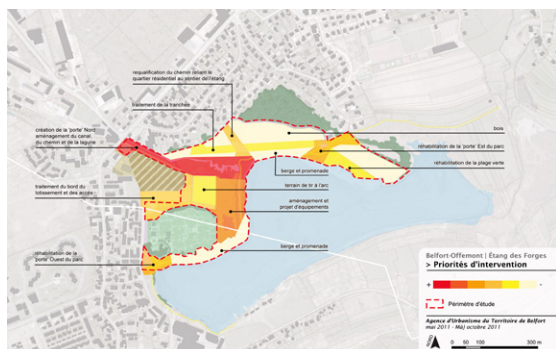
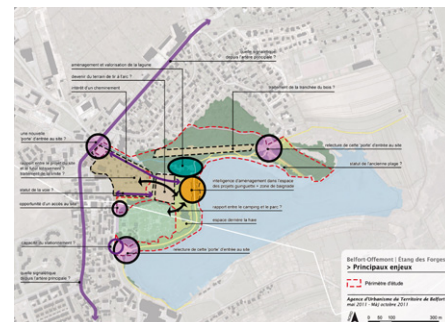
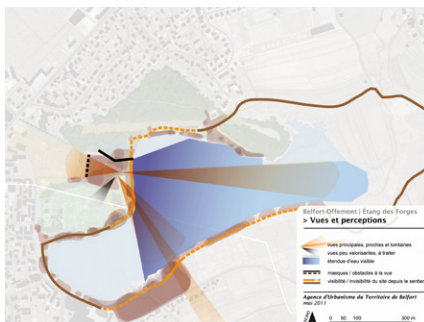
Conditions d'accès

Consultation à l'AUTB



Le contexte

À deux pas du centre-ville de Belfort, l'étang des Forges est un espace naturel et de loisirs d'intérêt communautaire. Dans le cadre de sa politique de mise en valeur du site, la CAB (service Environnement) a sollicité l'AUTB afin de mener une étude pré-opérationnelle définissant des perspectives d'aménagement pour la rive nord de l'étang.



Les suites de l'étude

L'étude a fait l'objet de présentations aux élus et de réunions publiques. Cette concertation a permis d'affiner le programme et d'élaborer un cahier des charges pour une consultation de maîtrise d'œuvre.

Une équipe de concepteurs a été choisie fin 2012, et il est prévu que le projet de mise en valeur du site soit réalisé par phases sur une période de 3 à 6 ans.

La commande et le contenu de l'étude

Il s'agit d'explorer les modalités de création d'un parc à la fois urbain et naturel, à partir des objectifs suivants :

- améliorer l'accessibilité et les cheminements ;
- renforcer l'attractivité du site grâce à de nouveaux équipements : restaurant-guinguette, baignade ;
- accroître la lisibilité du site, en particulier par le traitement de ses limites ;
- protéger et gérer les milieux naturels.

Après un état des lieux portant à la fois sur les pratiques, les ambiances et les contraintes réglementaires du site, les enjeux sont posés et les orientations priorisées.

Un scénario de restructuration d'ensemble est progressivement bâti, avec le souci de trouver un point d'équilibre entre ambition qualitative et modestie dans l'ampleur des aménagements.

Enfin, les propositions font l'objet d'un phasage opérationnel ainsi que d'un chiffrage estimatif, et sont complétées par un cahier de recommandations architecturales et paysagères.

